

Extrait
du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 27 Novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Novembre à 14 heures 00 s'est réuni le Comité Syndical, à Ste Radégonde des Noyers, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

		TITULAIRES
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 08/15	CHOLLET Joël MOREAU Yannick GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITHON Jacky GUILLON Denis CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIN Jacques	BENET DAMVIX MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE ST HILAIRE DES LOGES VIX XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 11/14	METAIS Antoine LANDAIS Bernard LEGERON Joël CHARPENTIER Arnaud GUINOT Bertrand BRODU Léone GANDRIEAU James BOURNEL Paul LAMY Judicaël LANDAIS Jean-Marie DAVID Laëtitia	CHAILLE LES MARAIS CHAMPAGNE LES MARAIS L'ILE D'ELLE LUCON MOREILLES STE GEMME LA PLAINE (Suppléante) STE PEXINE STE RADEGONDE DES NOYERS LA TAILLEE TRIAIZE VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 13/22	GATINEAU Dominique BOULARD Stéphane BIENVENU Alain MAROT Roger GUIADEVUR Jean-Charles RIVIERE Jean-Paul RIDEAU Daniel FILLON Nicolas SAVINEAU Michel HERNANDEZ Philippe POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves	AUCHAY SUR VENDÉE DOIX LÈS FONTAINES LE LANGON LONGEVES L'ORBRIE (Suppléant) MARSAIS STE RADEGONDE MONTREUIL MOUZEUIL ST MARTIN PISSOTTE ST MARTIN DES FONTAINES ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon LESAUVAGE Ghislaine CHATELLIER Christian GUENION Christian	ANTIGNY MARILLET ST HILAIRE DE VOUST ST MAURICE DES NOUES
Total délégués présents : 36/64		

POUVOIRS	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. GUITHON Jacky
	GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. CHARPENTIER Arnaud
	CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. GATINEAU Dominique
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	à M. BOULARD Stéphane
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	à Mme LESAUVAGE Ghislaine
	BARREAU Laurent	CEZAIS	à M. GUENION Christian
	METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE	
Total représentés : 07/64			
Excusés	GALLIAN Roland	LA GREVE/LE MIGNON	
	GIRARD Laurence	LA CHATAIGNERAIE	
Total présents et représentés : 43/64			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Objet : AUTORISATION DE PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A LA CLOTURE DU BUDGET 2023 ET L'ADOPTION DU BUDGET 2024 – DELIB N°91 – CS DU 27-11-2023

M. le Président informe le Comité Syndical qu'il y a lieu de prendre une délibération pour permettre le paiement des dépenses d'Investissement 2023 sur 2024 à hauteur de 25% des crédits affectés aux chapitres 20 - 21 et 23 du budget primitif 2023, avant le vote du budget primitif 2024.

- Chapitre 20 (Immobilisations incorporelles) - paiement des Etudes
- Chapitre 21 (Immobilisations corporelles) – achat de terrains – informatique - mobilier
- Chapitre 23 (Immobilisations en cours) – travaux

Cette décision permettra, en attente du nouveau budget, de payer les entreprises pour les travaux réalisés avant la fin de l'année mais non soldés ainsi que finaliser les restes à réaliser.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité :

- Autorise le Président à procéder aux paiements des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits affectés du budget 2023 dans l'attente du vote du budget 2024 pour :
 - Chapitre 2031 (Immobilisations incorporelles) - paiement des Etudes à hauteur de 251 796,90 €
 - Chapitre 2111 (Immobilisations corporelles) – achat de terrains à hauteur de 38 433,00 €
 - Chapitre 2315 - (Immobilisations en cours) – travaux à hauteur de 1 357 608.75 €

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER